

**COMMUNE DU FRENEY D'OISANS  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 21/03/2022**

Nombre de membres en exercice : 11 Présents : 10  
Votants : 11 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 11

**Délibération N° 2022 – 09 : Marché public – Avenant 2 – Maitrise d'œuvre – Rénovation de l'école communale**

L'an deux mille vingt-deux et le vingt et un mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal, convoqué le onze mars deux mille vingt-deux, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian PICHOU, Maire.

**Étaient présents** : PICHOU Christian, OUGIER Jean-Patrick, GUTHON Bernard, DIEUDONNE Laurent, CROUZET Louissette, JOUFFREY Camille, PISTOLET William, OUGIER Isabelle, MAYET Christelle, DUSSERT Sandrine

**Étaient absents et excusés** : DUSSERT Cédric

**Pouvoirs** : DUSSERT Cédric donne pouvoir à Camille JOUFFREY

**Secrétaire de séance** : Jean Patrick OUGIER

Le Maire rappelle au conseil municipal la délibération n° 2017-44 du 17/11/2017 relative à l'attribution d'un marché de travaux pour la rénovation de l'école communale du Freney d'Oisans.

Le lot maîtrise d'œuvre a été attribué à l'architecte Alexandre MUCCI domicilié 54 Rue Joliot-Curie 38130 Echirolles, pour un montant de 16 798.30 € HT soit 20 157.96 € TTC.

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'avenant 2 pour la maîtrise d'œuvre.

Les modifications tarifaires sont les suivantes :

Travaux en plus-value :

Préconisations de renforts du plancher des combes pour un montant de 450.00 € H.T. Soit 540.00 € TTC

Nouveau montant du marché public :

<b>Montant H.T. :</b>	<b>17 248.30 €</b>
<b>Montant T.T.C :</b>	<b>20 697.96 €</b>
<b>TVA 20% :</b>	<b>3 449.66 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'avenant 2 de l'architecte Alexandre MUCCI pour un montant de 450.00 € HT soit 540.00 € TTC
- **AUTORISE** Monsieur Le maire à signer tout document permettant l'exécution de cet avenant.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire.  
Christian PICHOU

